

On mérite mieux que 10 petits points payés d'ici 2026 !

Réclamons notre dû !



Nos rémus : Urgence absolue !

Notre rémunération est composée de 3 parties : Le traitement indiciaire qui dépend de la Fonction Publique, l'Indemnité Mensuelle de Technicité qui est fixée par Bercy et l'Allocation Complémentaire de Fonction qui est du ressort de la DGFIP.

Alors que le gouvernement n'a de cesse de nous répéter que l'inflation est derrière nous et que les prix sont en baisse, la réalité est tout autre en ce début d'année 2024 (électricité qui augmente de près de 10 % au 1er février 2024, loyers, mutuelles, assurances, etc.). Et l'année 2023 s'est terminée avec une inflation de 4,9 % (dont 11,8 % pour les seuls produits alimentaires).

Les dernières petites revalorisations salariales ne couvrent même pas l'inflation. Dans les faits, les 5 points d'indice supplémentaires de janvier 2024 ne sont qu'une très faible revalorisation de 20 € nets par mois ...très loin de répondre à l'urgence salariale. Dans le même temps le gouvernement parvient quand même à dégager des budgets pour la rémunération des sénateurs et députés !!!

**L'heure est grave, très grave !
Solidaires Finances Publiques en action !**

En conséquence, notre mobilisation à la DGFIP est déterminante au moment où les négociations reprennent avec le directeur adjoint. L'intersyndicale appelait à la mobilisation ce 29 janvier, jour de reprise des négociations indemnitaires. Dans les Landes, nous avons choisi le 30, jour de la grande messe des cadres A.



A Dax



A Mont de Marsan

A Mont de Marsan Dagas, dès 7h30, les militants de Solidaires Finances Publiques ont accueilli les agents avec café / jus de fruit. Le rassemblement était prévu à 11h45 sur les sites de DAX DOUMER et DAGAS.

Munis de pancartes revendicatives, plus d'une centaine d'agents s'est mobilisée puis les pancartes ont été collées dans les services et dans les couloirs.



**Prochaine séance de négos le 28 février, ne restons pas inactifs,
Continuons à nous faire entendre !**